

bc

BIBLIOTHÈQUE
DE CAROUGE

bq

BIBLIQUARTIER
DES GRANDS-HUTINS

GUIDE DU LECTEUR

Vos bibliothèques en bref

Édition 2018

INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE DE CAROUGE

Boulevard des Promenades 2 bis
1227 Carouge

T 022 307 84 00 (prêt «adultes»)

T 022 307 84 01 (prêt «jeunes»)

F 022 307 84 06

E bibliotheque@carouge.ch

I bibliotheques-carouge.ch

HORAIRES*

Lundi	10h à 12h
Mardi	10h à 12h et 15h à 19h
Mercredi	10h à 19h
Jeudi	10h à 12h et 15h à 19h
Vendredi	10h à 19h
Samedi	10h à 13h

* Horaire réduit en juillet et août (lundi et vendredi: 10h–12h; mardi, mercredi et jeudi: 10h–12h et 15h–19h)
La Bibliothèque est fermée entre Noël et Nouvel-An

BIBLIQUARTIER DES GRANDS-HUTINS

Rue de la Tambourine 3
1227 Carouge

T 022 308 88 58

F 022 308 88 59

E biblioquartier@carouge.ch

I bibliotheques-carouge.ch

HORAIRES*

Lundi	fermé
Mardi	15h à 19h
Mercredi	14h à 18h
Jeudi	15h à 19h
Vendredi	15h à 19h
Samedi	14h à 18h

* Horaire réduit en juillet et août (du mardi au jeudi: 15h–19h)
La BiblioQuartier est fermée entre Noël et Nouvel-An

SERVICES EN LIGNE

- Compte lecteur: consultation de ses emprunts et possibilité de prolonger, par soi-même, la durée du prêt (voir conditions ci-après). Identifiant = numéro de lecteur; mot de passe = année de naissance.
- Catalogue (possibilité de réserver un document depuis le compte lecteur).
- Programme des animations (possibilité de s'inscrire à une animation).
- Fonds numérique (téléchargement ou consultation de documents).



VOS BIBLIOTHÈQUES, DES ESPACES À VIVRE !

SITE DES PROMENADES

- Le *café actualité* est une fenêtre ouverte sur le monde et propose un large choix de journaux et de magazines d'information.
- La section «adultes» articule son offre autour de quatre axes distincts et complémentaires : ce qui fait débat (comprendre et se faire une opinion), ce qui favorise l'épanouissement individuel et collectif (s'accepter, évoluer, se former), ce qui forge l'identité (explorer ses racines et ses valeurs, se projeter dans l'avenir) et ce qui contribue à tout type de divertissement (accéder aux formes de création les plus diverses, satisfaire ses besoins de curiosité, d'échange et d'évasion).
- La section «jeunes» est une passerelle entre différents «pôles» : tout-petits (sensibilisation au livre et à une histoire racontée), jeunes enfants (curiosité, premières lectures), enfants (détente, découverte et aide au travail scolaire), ainsi que pré-ados et ados (divertissements, loisirs et initiation, formation).

SITE DES GRANDS-HUTINS

- Vous jouez ici un rôle plus participatif que dans une bibliothèque «traditionnelle» : à votre manière de vous approprier le lieu et en décidant vous-mêmes de la durée de vos prêts, vous en êtes les acteurs privilégiés et influencez directement son fonctionnement et son succès.
- Un espace en libre accès : on y trouve les journaux et les magazines, ainsi qu'un choix d'ouvrages qui peuvent être empruntés librement (pas de présentation de la carte de lecteur, pas de date de restitution fixée à l'avance).
- Un espace d'accueil : on y trouve un choix de documents (papier et multimédia) plus varié et plus conséquent que dans l'espace en libre accès ; ces ouvrages peuvent être empruntés sur présentation de la carte de lecteur, mais ne doivent pas être rendus à une date précise (pas de date de restitution fixée à l'avance, mais un simple enregistrement du prêt).

BIBLIOTHÈQUE DE CAROUGE

PRÊT

Chaque usager peut emprunter :

- 20 documents à la fois, avec un maximum de 5 supports vidéo, 5 supports audio et 1 jeu vidéo ;
- 5 livres numériques à la fois (emprunt par téléchargement) ;
- un nombre illimité de magazines numériques (consultation en ligne).

Durée du prêt : 4 semaines (28 jours).

Prêt entre bibliothèques impossible.

AMENDES

Elles sont perçues en cas de retard lors de la restitution des documents :

- Avant rappel (de 3 à 9 jours) : CHF 2.–
- 1^{er} rappel (de 10 à 20 jours) : CHF 7.–
- 2^e rappel (de 21 à 30 jours) : CHF 9.–
- 3^e rappel (de 31 à 44 jours) : CHF 11.–
- 4^e rappel (plus de 45 jours) : CHF 20.– (risque d'exclusion).

EXCLUSION DU PRÊT

La Bibliothèque se réserve le droit d'exclure du prêt un usager (l'exclusion est valable sur l'ensemble du réseau), en cas de :

- non respect des règles de comportement ;
- non restitution ou non remboursement des documents empruntés ;
- non paiement des frais de retard ou d'exclusion qui lui sont réclamés.

PROLONGATION

Elle est possible :

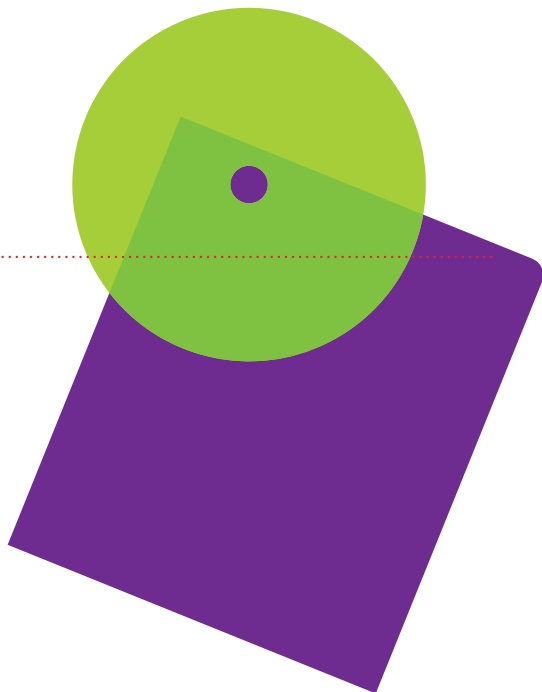
- sur place ou par téléphone, durant les heures d'ouverture de la Bibliothèque ;
- par voie électronique, depuis le compte lecteur (identifiant = numéro de lecteur ; mot de passe = année de naissance), pour autant que le délai de retour ne soit pas déjà échu.

Elle n'est pas possible :

- par courriel ;
- pour les guides de voyage, les documents numériques et multimédias (DVD, CD audio, livres lus, livres-CD) et les jeux vidéos ;
- si le document est réservé par un autre usager.

BOISSONS ET NOURRITURE

- Boissons sans alcool autorisées dans l'enceinte de la Bibliothèque.
- Nourriture tolérée au *café actualité*.



BIBLIOQUARTIER DES GRANDS-HUTINS

PRÊT

Chaque usager peut emprunter :

- 15 documents à la fois, avec un maximum de 4 supports vidéo (dont 1 DVD série) et 4 supports audio ;
- 5 livres numériques à la fois (emprunt par téléchargement) ;
- un nombre illimité de magazines numériques (consultation en ligne).

La durée du prêt n'est pas limitée (sauf pour les livres numériques) : les usagers sont invités à restituer les documents dans un délai raisonnable, de manière à ce qu'ils profitent au plus grand nombre. Prêt entre bibliothèques impossible.

PASTILLE VERTE

- Prêt libre.
- Pas d'enregistrement du prêt.

PASTILLE ORANGE

- Prêt sous conditions.
- Enregistrement du prêt sur présentation de la carte de lecteur.

PASTILLE ROUGE

- Exclu du prêt.
- Consultation sur place (dernier numéro de chaque journal ou magazine).

PROLONGATION

La prolongation d'un document emprunté à la BiblioQuartier n'est pas possible.

EXCLUSION DU PRÊT

La BiblioQuartier se réserve le droit d'exclure du prêt un usager, en cas de :

- non respect des règles de comportement ;
- abus délibéré des prestations proposées.

L'exclusion prononcée par une bibliothèque est valable sur l'ensemble du réseau.

BOISSONS ET NOURRITURE

- Boissons sans alcool autorisées dans l'enceinte de la BiblioQuartier.
- Nourriture tolérée dans l'espace en libre accès.



RÈGLEMENT

INSCRIPTION

L'inscription au réseau des bibliothèques de Carouge est gratuite :

- présentation d'une pièce d'identité officielle ;
- autorisation du représentant légal pour les mineurs ;
- obligation d'annoncer tout changement d'adresse, de téléphone ou de mail.

L'inscription aux bibliothèques induit l'acceptation des conditions qui figurent dans le *Guide du lecteur* et le respect des règles de comportement qui prévalent dans de tels lieux.

CARTE DE LECTEUR

Elle est délivrée lors de l'inscription et valable sur l'ensemble du réseau :

- personnelle et intransmissible ;
- à présenter pour l'emprunt des documents (en cas d'oubli : deux documents pourront être empruntés sur présentation d'une pièce d'identité officielle. Attention : cette opération n'est possible qu'une seule fois) ;
- à remplacer en cas de perte (une taxe de CHF 10.- est perçue pour l'établissement d'une nouvelle carte).

COMPTE LECTEUR

Chaque usager dispose automatiquement d'un « compte » en ligne :

- renseigne sur la date de retour des documents empruntés ;
- permet de faire une prolongation du délai de prêt, une réservation ou une proposition d'achat.

Accès : bibliothèques-carouge.ch

- identifiant = numéro de la carte de lecteur ;
- mot de passe = année de naissance.

COMPORTEMENT ET NUISANCES

Les usagers s'engagent à respecter les règles suivantes :

- lieu sans fumée ;
- bruit (conversations privées, téléphone portable, etc.) : « ma liberté s'arrête là où commence celle des autres » ;
- enfants sous la surveillance et la responsabilité de leurs accompagnants ;
- assister les enfants pour remettre en ordre les coussins, les jeux et autres accessoires ;
- s'adresser aux bibliothécaires pour le rangement des documents ou déposer ceux-ci sur les chariots prévus à cet effet ;
- déposer à l'entrée les poussettes, trottinettes, patins et planches à roulettes ;
- animaux non admis à l'intérieur des bibliothèques.

DÉPRÉDATIONS, DOMMAGES ET PERTES

Les documents et le matériel mis à disposition doivent être traités avec soin :

- remboursement des documents perdus ou détériorés (prix sur la notice de catalogage, majoré de la reliure lorsqu'elle n'est pas d'origine) ;
- remboursement du dégât causé au boîtier et/ou à la jaquette d'un document multimédia (CHF 5.-) ;
- interdiction d'annoter ou de surligner les documents, de déchirer les pages ou de découper un article dans un magazine (copieur à disposition : 20 ct la copie).

INTERNET

- Internet : accès réservé aux usagers des bibliothèques, après inscription et acceptation de la charte d'utilisation (120 minutes de connexion par jour).
- Autorisé aux enfants de moins de 13 ans uniquement en présence d'un adulte.
- Imprimante à disposition (20 ct la page).

PROPOSITION D'ACHAT

- Par courriel, à l'adresse : pachat-bibliotheques@carouge.ch
- Sur place, au moyen d'un formulaire.
- Réponse sur le portail, à l'adresse : bibliotheques-carouge.ch ; rubrique « nouvelles acquisitions ».
- La proposition d'achat n'implique pas une réservation du document.

RÉSERVATION D'UN DOCUMENT

Elle n'est possible que pour un document déjà emprunté :

- sur place ou par téléphone durant les heures d'ouverture des bibliothèques ;
- par voie électronique depuis le compte lecteur ;
- Bibliothèque : nombre de réservations limité à 5 (dont 1 jeu vidéo) par usager ;
- BiblioQuartier : nombre de réservations limité à 3 (dont 1 DVD série) par usager.

Lorsqu'un document réservé est disponible, le demandeur est averti par téléphone ou par courriel : un délai de 15 jours lui est accordé pour venir le chercher.

DONS

Les bibliothèques n'acceptent pas les dons (des exceptions sont néanmoins possibles selon la nature et l'intérêt des documents proposés).

SÉCURITÉ

Les usagers veillent sur leurs affaires personnelles : les bibliothèques déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de déprédation.



BIBLIOTHEQUES-CAROUGE.CH